



Casier judiciaire, fratrie possibilité pour être juge

Par **samm_old**, le **16/07/2007** à **13:37**

bonjour

on m'a dit que pour devenir juge, il y avait vérification des casiers judiciaires de la famille proche
une personne ayant fait un vol à l'étalage, d'une valeur de 850 euros (étant sa seule erreur)
peut-elle empêcher une personne de sa fratrie de devenir juge du fait de ce vol??
et cette personne voulant être juge sera-t-elle au courant des éventuels casiers et erreurs de sa fratrie??
d'avance merci

Par **Dinah**, le **17/07/2007** à **16:10**

Bonjour.

Cela m'étonnerait qu'il y ait vraiment systématiquement vérification du casier judiciaire de la famille proche... Et je pense que le seul casier judiciaire qui importe, c'est celui du candidat.
Par contre ce qui est certain, c'est que pour toutes les personnes reçues au concours, les RG doivent procéder à une enquête de moralité.